

Littérature de la Nouvelle-France

Jack Warwick

Volume 13, numéro 3-4, octobre 1977

Petit manuel de littérature québécoise

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/036654ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/036654ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Warwick, J. (1977). Littérature de la Nouvelle-France. *Études françaises*, 13(3-4), 237-261. <https://doi.org/10.7202/036654ar>

littérature de la Nouvelle-France

JACK WARWICK

Le Canada et l'Acadie d'avant 1763 n'ayant ni presses ni cercles littéraires reconnus ni poètes, dramaturges ou romanciers dans leur population permanente, il n'existe pas une « littérature de la Nouvelle-France » au sens ordinaire que pourraient assumer ces mots. Il existe, par contre, un corpus de textes composés sous l'ancien régime dans les régions françaises du nord du continent, ou ayant une relation étroite avec ces régions. Si on les lit encore aujourd'hui, ce n'est plus comme simple voie d'accès à l'information historique; leur importance documentaire a diminué pour les chercheurs scientifiques de notre époque, qui disposent de sources plus variées que celles de leurs prédécesseurs au XIX^e siècle. Nous les lisons avant tout pour connaître ces hommes et femmes qui, habitant le même territoire que nous à une autre époque, ont pris la plume pour nous léguer quelques éléments narratifs, descriptifs ou réflexifs provoqués par la conscience d'être là. L'impulsion humaine « *To tell my story* », comme le dit avec tant d'émotion Gabrielle Roy, oblige tôt ou tard à la découverte de l'art. Le lecteur aussi

doit découvrir le tour artistique que n'ont pas toujours su maîtriser les auteurs en question, mais par lequel on les rejoint. La lecture de ces écrits devient un acte de plus en plus littéraire.

La plupart des textes de la Nouvelle-France ont un air de famille, en se groupant en catégories assez cohérentes qui témoignent d'une certaine évolution. Même en l'absence des conditions normales, c'est-à-dire des moyens matériels de créer et de diffuser l'œuvre écrite au sein d'une communauté culturelle définie, ils constituent un corpus pas moins homogène que celui postulé par l'hypothèse de la littérature nationale. Il convient donc de parler des écrits de la Nouvelle-France, voire même d'une littérature de la Nouvelle-France, à la condition de bien entendre l'emploi spécifique de ces mots.

Passer outre à cette simple convention, c'est mettre tout de suite en cause notre définition de la littérature. La question mérite plus de réflexion. Elle ne sera réglée ni par l'option pour les catégories arbitraires (narratif historique n'égale pas récit esthétique) ni par un jugement purement stylistique (Champlain, n'ayant pas la rhétorique de Bossuet, ne saurait être littéraire), ni par une simple définition historique (les conditions matérielles étant absentes, ces écrits ne pouvaient pas constituer une littérature canadienne). La différence la plus fondamentale entre les écrits de la Nouvelle-France et les textes les plus admissibles comme littéraires ne réside ni dans la matière, ni dans le style, ni dans les circonstances de la composition. Car en littérature, on en connaît de toutes les sortes. Ce qui est constant, c'est que l'œuvre proprement littéraire reste elle-même centrale à l'échange qui a lieu entre auteur et lecteur. Or, à peu d'exceptions près, les écrivains de la Nouvelle-France rédigeaient leur texte pour un objet qui reste à côté de l'œuvre verbale. Très souvent, c'est un objet bien spécifique : solliciter l'appui financier des particuliers ou l'intérêt du gouvernement, défendre sa situation et justifier ses activités là-bas. Dans ces cas, c'est pour faire part à un secteur étroit du public lecteur du potentiel du Nouveau Monde, au point de vue commercial, évangélique

ou autre. Dans les intentions de l'auteur, la réalité à communiquer prend le premier plan, et la tâche une fois accomplie ou écartée, le texte pourrait disparaître; c'est pourquoi plusieurs de ces textes n'étaient même pas destinés à la publication. Dans les œuvres littéraires, au contraire, de tels objets et objectifs disparaissent sans porter profondément atteinte à la survie du texte : les mœurs s'avèrent incorrigibles, reste la comédie.

Cependant, les grandes enquêtes esthétiques de notre temps font moins confiance aux intentions présumées de l'auteur d'un ouvrage de l'esprit humain. Certains vont jusqu'à soutenir la polysémie du texte indépendamment de son auteur, d'où il serait logique de conclure que ce qui fait l'œuvre littéraire, c'est la façon dont on la lit. Celui qui prend la plume pour raconter est dirigé par des niveaux de conscience dont l'ensemble est trop complexe pour que l'auteur en tienne compte tout en se consacrant à son travail. Le modèle du conte précéderait, selon les uns, à la matière contée. Que celle-ci relève de l'observation ou de l'imagination, peu importe, car entre les deux il n'y a pas de cloison étanche; bien hardi celui qui dira à quel moment Lahontan est « fidèle » et à quel moment « menteur ». Jusque dans l'observation la plus rigoureusement scientifique il y a interférence des modes de penser traditionnels; dans le cas des premiers ethnographes — c'est un exemple qui nous occupe — c'est le mythe de l'antiquité qui revient sans cesse. Parfois la réalité imite étrangement le romanesque, de sorte que le lecteur averti des brillants jeux d'esprit de Guilleragues (*Lettres portugaises*) et de Diderot (*la Religieuse*) se demande s'il n'a pas affaire à un roman épistolier, en voyant se dérouler les aventures de madame Bégon. Ainsi un texte qui a passé pour document historique peut-il être considéré comme pièce littéraire. Il est même possible que son caractère littéraire survive à sa valeur documentaire. Monuments historiques comme les châteaux-forts du Moyen-Âge qui n'ont plus de fonction militaire, les écrits publicitaires des jésuites invitent le touriste-lecteur à contempler leur architecture, à évoquer leur période de vigueur.

Lire les écrits de la Nouvelle-France pour évoquer l'ancien régime, pour connaître les hommes et les femmes de ce pays-ci à cette époque-là, c'est le plus souvent une tentative de récupération culturelle, dont le terme serait l'intégration du Québécois moderne à ses trois siècles d'histoire vécue en français. Acte littéraire qui rendrait littéraires ces textes d'origine fonctionnelle? Pour les uns, la question est superflue : qu'un texte ait un caractère littéraire, cela suffit. Pour les autres, plus scrupuleux de la pureté des genres littéraires, il faudrait établir que la Relation et le Voyage de découverte constituent des sous-genres dont on peut dégager le caractère spécifique. Le moyen terme, plus prudent ou plus flou selon votre perspective, c'est d'en faire de l'anthropologie culturelle. De toute façon, ces écrits connaissent à présent un grand renouveau, le plus souvent dans le sens d'une continuité culturelle à consolider, et le lecteur moderne ne saurait y rester indifférent.

Dans le recensement qui suit, nous avons tenu compte de tout ce qu'on a considéré, dans les différents manuels et quelques études, sous ce chapitre. Sont donc exclus tous les documents purement administratifs, même s'ils contiennent des pages qui méritent d'être lues au même titre que certains ouvrages de nature semi-officielle. Également exclues sont les chansons de la tradition orale, car la plupart remontent plus loin que le temps et lieu indiqués, et leur évolution sur ce territoire est une question qui doit être traitée à part. Il reste une cinquantaine de pièces très variées au point de vue de la longueur (des *Relations* des jésuites aux bouts-rimés de la sœur Marie-Hélène) au point de vue de l'intérêt littéraire (de Jacques Cartier à Marie de l'Incarnation il y a plus d'un pas à franchir) au point de vue du rattachement à la Nouvelle-France. Quelques auteurs ne rentrent pas dans la définition rigoureuse du sujet, comme le Père Du Creux qui ne mit jamais les pieds sur le continent américain, ou le Père Bressani qui écrivit en italien. Encore d'autres n'étaient pas publiés avant 1760, date qui sera plus ou moins respectée comme la limite de notre sujet.

Les œuvres seront réparties en cinq catégories qui sont considérées comme les genres propres à cette littérature. À

l'intérieur de chaque catégorie, nous faisons la description des œuvres qui, selon nous, font le mieux voir l'intérêt littéraire de son genre.

Dans certains cas ces catégories ou genres s'enchevêtrent beaucoup, surtout les plus importants. Les récits de voyages sont en effet autant de chapitres d'histoire, dans la première période de la colonie, et les histoires, souvent, ne sont guère que des chroniques. Cependant, vu la quantité prépondérante de ces matières, il nous a semblé utile d'adopter ces divisions, certes plutôt nuancées. Nous avons supprimé, par contre, toute distinction entre poèmes et pièces de théâtre, réunis ici sous le titre « Œuvres de circonstance ». Nous espérons que ces catégories aideront le lecteur à dégager l'intérêt littéraire possible de ces textes souvent classés en fonction de leur contenu historique. Un voyage de découverte peut prendre la forme d'un récit très personnel, où transperce la progression mentale de l'auteur-voyageur. Une *Histoire* se propose de faire une synthèse qui n'est pas permise à la simple chronique, laquelle par contre met en relief le détail saillant, l'impression toute neuve. Les auteurs, certes, ne tenaient pas à respecter ces distinctions génériques qui ne peuvent pas être définitives. C'est la mesure du succès de certains auteurs qu'ils soient parvenus à faire sentir l'existence d'un genre particulier.

1. Voyages et Découvertes

Le voyage de découverte est la grande aventure du pays neuf, les récits de ces voyages constituent le genre d'écrits le plus important à tous les points de vue, et les historiens traditionnels n'ont pas eu tort de les indiquer comme un trait dominant de la culture ancestrale. Ce qui en reste aujourd'hui, c'est le souvenir héroïque et l'emploi littéraire de voyages en forêt comme cadre et symbole d'une découverte intérieure. Par ce biais, l'émerveillement survenu en temps et lieu spécifiques rejoint un motif littéraire des plus universels, tandis qu'à l'époque il accompagnait des buts pratiques (spéculation commerciale et autre) et scientifiques (cartographie, ethnographie, etc.).

Même en classant ailleurs les *Relations* annuelles (voir : Annales et Chroniques) et les descriptions qui prétendent rendre compte systématiquement d'une région neuve (voir : Histoires et Descriptions), nous retenons dans cette catégorie presque la moitié des auteurs de la Nouvelle-France. Ils peuvent varier des plus secs (Cartier, Champlain) aux plus romancés (Lahontan, Bossu). Ce qu'ils ont en commun, c'est le mélange de description, d'ethnographie, d'anecdote et de narratif soutenu.

↓

CHAMPLAIN

Samuel Champlain est sans doute le plus important de ces narrateurs, disons-le sans tenir aucun compte de l'importance historique de ses découvertes, qui relève d'un autre domaine. Sa prose concise et nette et sa narration impassive et bien ordonnée sont, pour la littérature dont nous traitons, ce qu'est le style latin de Jules César pour les lettres classiques. Citons, à titre d'exemple, quelques phrases de ses *Voyages* de 1613 :

Je ne scay quelle loy ils tiennent, & croy qu'en cela ils ressemblent à leurs voisins, qui n'en ont point du tout. Ils ne savent qu'adorer ny prier. Ils ont bien quelques superstitions comme les autres... Il semble à les voir qu'ils soient de bon naturel, & meilleurs que ceux du nort : mais tous à bien parler ne valent pas grand chose.

Le lecteur moderne pourra souffrir un peu de ce jugement péremptoire ; il n'en admirera pas moins l'esprit d'ordre qui procède de la question, d'abord à la probabilité, ensuite aux faits connus, et à la concession, avant de lancer l'avertissement final dérivé de ses impressions. C'est une clarté peu commune à l'époque.

Tout Champlain est là. Dans son *Traité de la marine et du devoir d'un bon marinier*, il nous explique que pour être « un bon et parfait navigateur », il faut « sur toute chose estre homme de bien, craignant Dieu ». À sa droiture chrétienne et morale, il ajoute une appréciation marquée de la propreté, qu'il admire surtout chez les Flamands ; elle est non seulement utile, mais encore agréable au capitaine, qui en

retire une satisfaction comparable à celle de l'architecte. On voit que cet homme un peu raide n'écrivait pas seulement pour rendre compte de ses mesures de longitude et de latitude. C'est la joie esthétique de son métier qui se communique à travers sa prose ajustée aux vents tumultueux de sa carrière.

L'homme se révèle non seulement par son esthétique du fonctionnel, mais aussi, au long des différentes séries de voyages, par sa curiosité sur les différents comportements humains. Pas relativiste pour un sou, il rend compte néanmoins sans trop crier au scandale du système de mariage des Hurons, ou de sa propre défaite attribuée à la déficience d'autorité martiale chez les mêmes. Selon François-Marc Gagnon, les gravures publiées dans les différents *Voyages* seraient inspirées de dessins fournis par l'auteur; c'est pourquoi elles sont si riches en détails curieux. On y voit que cet observateur un peu distant reste toujours sensible à l'organisation et au travail humains.

Tout étudiant doit être prévenu contre les infidélités des éditions de 1632 (qui ne sont en réalité qu'une seule édition partagée entre quatre imprimeurs, pratique assez courante pour les gros volumes). Différentes hypothèses ont attribué ce volume à différents auteurs, mais nul ne doute qu'il diffère des précédents *Voyages*, ostensiblement le travail d'une seule main. On ne peut donc pas y faire confiance, et pourtant c'est l'œuvre la plus considérable signée du nom de Champlain.

L'étude rigoureusement littéraire de cet auteur reste à faire. Les différences de style et de construction narrative entre les différents *Voyages*, l'évolution de l'auteur et la reconstitution de sa vision du monde seraient d'un grand intérêt.

JACQUES CARTIER

Les problèmes textuels posés par l'œuvre de Jacques Cartier sont beaucoup plus graves, et l'intérêt littéraire moins riche. Cela, malgré l'hypothèse de Marius Barbeau, selon qui l'auteur ne serait nul autre que François Rabelais; il est plus

facile de croire, encore sans aucune preuve solide, que *le Tiers Livre* de Rabelais s'inspire des *Voyages* de Cartier, ce qui prouverait, non pas le talent littéraire du grand navigateur, mais la magie permanente de tout récit de voyage. En réalité, nous ne savons pour sûr si aucun de ces textes est écrit par Cartier, mais le récit du premier voyage (effectué en 1534) semble être une re-traduction en français d'une version anglaise (Florio) d'une version italienne (Ramusio), d'un original perdu. Le texte français ne paraît qu'après 1598, soit 37 ans après la mort de l'explorateur.

Une des thèses dignes de foi suggère que Cartier n'écrivit qu'un journal de bord, et que tous les récits publiés de ses voyages sont dus à des écrivains voulant en faire un texte lisible pour des fins commerciales. *Le Brief Récit* (1545) du deuxième voyage (effectué en 1535-1536) ne mentionne qu'une fois le nom de Cartier. Nos autres versions de ce même voyage viennent de différents manuscrits retrouvés à l'époque moderne, probablement copiés d'un original perdu. Pour le troisième voyage de Cartier (1541-1542), nous ne possédons que le récit fragmentaire de Richard Hakluyt, préparé en anglais en 1600 d'après un manuscrit aujourd'hui perdu.

C'est donc le *Brief Récit et succincte narration*, qui fut conçu pour être publié et lu par un certain public français que pouvait émerveiller la description de ces contrées mystérieuses et plutôt hostiles. Son auteur anonyme se conformait à un certain goût de nature assurément littéraire mis à la mode par les voyageurs italiens et espagnols. S'il avait d'autres buts, nul aujourd'hui ne saurait les préciser. Qu'il ait emprunté directement ou imité à distance le style d'un journal de bord, il transmet au lecteur une certaine atmosphère, une certaine personnalité qui ont légué à la postérité le légendaire Malouin, découvreur du Canada.

De ces écrits, quelques phrases seulement restent dans le souvenir littéraire, à cause de leur valeur aphoristique : « la terre que Dieu donna à Caïn » rivalise avec « les quelques arpents de neige » de Voltaire, tant par la concision du mot que par la façon inexacte de le citer. D'autre part, on apprécie

quelques descriptions et anecdotes, comme la première vue de Stadaconé (Québec) et la découverte de la tisane anti-scorbutique. Dans celle-ci surtout on voit le caractère rusé du chef de bord.

GABRIEL SAGARD

Il est plus ou moins convenu de regarder Gabriel Sagard comme le rapporteur naïf et honnête de son voyage personnel : ce que les autres, hélas, ne sont jamais, ayant toujours des droits à affirmer, des erreurs à cacher ou un certain parti pris politique. S'il est vrai que les autres voyageurs sont plus éloignés de la naïveté (l'optimisme forcé des jésuites, l'édition truquée de Champlain...), il faut cependant se méfier de ce jugement en lisant l'œuvre de Sagard. L'avant-propos de son *Histoire du Canada* (voir notre section Histoires et Descriptions) fait comprendre que si, d'une part, il tenait à faire l'ingénu, il songeait beaucoup, d'autre part, à l'impression qu'il pouvait faire, à la cause qu'il fallait plaider, aux « conseils » que lui donnaient ses supérieurs. Il est fort possible que son *Grand Voyage au pays des Hurons...* ait été composé trop rapidement pour admettre ces interférences, mais il est tout aussi probable que ce soit un certain talent de conteur qui sauve les apparences. Nous avons soutenu ailleurs qu'il représente l'archétype du voyage canadien.

Pour bien comprendre cette hypothèse, il faut admettre les trois éléments suivants comme essentiels à un modèle transformationnel commun à un nombre considérable de voyages situés en des œuvres très différentes : 1) profil d'une montée tâtonnante suivie d'un moment de satisfaction et d'une descente rapide ; 2) révélation difficile d'ordre psychologique ou moral qui met en branle l'ordre accepté (celui-ci variant selon les auteurs) ; 3) décor qui rapproche de la nature sauvage. Dans le cas du *Grand Voyage*, c'est le voyage en canot d'écorce, riche en détails topographiques et en observation des mœurs et techniques des sauvages compagnons de route, c'est la révélation d'un certain relativisme moral obligatoire pour le porteur de la vérité absolue, et la déception due au départ imposé par les autorités. Tout cela semble venir d'un seul jet,

quoi qu'il se perde souvent dans une tentative de description systématique du monde huron. Celle-ci constitue, du reste, un des essais ethnographiques les plus riches et pénétrants de cette époque des pionniers, avec de nombreuses observations originales des flore et faune. Plus important, à notre point de vue, le sauvage est souvent représenté comme moralement supérieur au civilisé, et fournit ainsi une des sources du mythe littéraire du bon sauvage.

AUTRES VOYAGES

Louis-Armand Lom d'Arce, baron de Lahontan nous laisse les *Voyages* les plus célèbres de tout ce genre. C'est à cause du mélange audacieux de pure invention au récit de voyages apparemment réels. Le « Dialogue curieux entre l'auteur et un sauvage de bon sens », contenu dans le troisième volume, fait émerger Adario, le type pleinement réalisé du bon sauvage, capable de critiquer ouvertement la société sur laquelle régnait encore le roi-soleil. On connaît l'illustre postérité, en littérature française, de cette forme de satire, qui toutefois n'a pas de suites en littérature canadienne-française. Ici, l'esprit de contestation lié à l'image de la vie sauvage devait émerger bien lentement et plus discrètement dans une littérature des pays d'en haut où les Amérindiens ne tiennent pas de conversations de salon. La filiation littéraire de Lahontan semble donc plus française que canadienne, dans la mesure où ces distinctions peuvent avoir un sens. C'est le troisième volume des *Nouveaux Voyages*, d'ailleurs, dont l'authenticité est le plus contestée. Les autres parties de ce récit sont plus conformes à notre catégorie, ce qui n'exclut pas l'immixtion d'invention et d'ouï-dire.

Pierre-Esprit Radisson composa entre 1668 et 1669 un récit de voyages dont on n'a retrouvé qu'une traduction anglaise de 1669. L'immixtion de fiction est assez forte, et conçue pour persuader les nouveaux patrons de cet entrepreneur français de subventionner de nouvelles expéditions. L'invention circonstanciée constitue une modalité narrative à analyser, et occupe une place très importante dans cette littérature de beaux menteurs qui viennent de loin.

Le Père récollet (Jean-)Louis-(Antoine) Hennepin (1640-1705), un des compagnons de Cavelier de la Salle, était fort embrouillé dans les polémiques de son temps. Il n'hésitait pas à mélanger la description des régions exotiques, le plagiat, le récit personnel et le parti-pris. C'est encore un témoignage de la littérature de voyage au service d'une cause.

Les *Nouveaux Voyages dans l'Amérique septentrionale* (1777), de Bossu, s'ils sortent des strictes limites de notre propos, appartiennent visiblement à cette tradition littéraire. Cet auteur hâbleur et plagiaire (selon Viatte) cherchait à instruire et plaire, et nous offre une fable prétendue sauvage, « traduite » à la manière de La Fontaine (citée par Viatte, *HLAF*, p. 30). Ici le souci littéraire est visible, ce qui affaiblit sa vraisemblance tout en confirmant l'aspect littéraire de ce genre d'écriture.

Le voyage de Saint-Luc de la Corne (1761?), par contre, n'a rien de commun avec la tradition des découvertes; son intérêt littéraire vient principalement de l'emploi qu'en a fait Philippe Aubert de Gaspé, père.

De nombreux récits de voyage attendent encore l'étude attentive qui révélerait leur valeur littéraire, sans doute marginale dans la plupart des cas. On a vu que c'est un genre d'où l'art de la fiction n'est pas exclu. Au lieu de regarder celle-ci comme des mensonges à écarter, il faut aborder la question de sa créativité propre, abstraction faite, pour ces fins, de sa valeur purement historique.

2. Histoires et Descriptions du pays

Plusieurs auteurs voulurent augmenter le récit de leur propre voyage, en l'intégrant à un recueil de toutes les connaissances accumulées sur le pays qu'ils avaient vu. C'est le premier pas vers l'histoire systématique. Au XVIII^e siècle on voit des histoires beaucoup moins marquées par cette facture primitive, quoique toujours éloignées de l'histoire vraiment générale. Le lecteur moderne devra donc corriger sa réaction au titre « Histoire » donnée à ce qui est le plus souvent limité aux témoignages d'un seul groupe. La tentative existe, cepen-

dant, de faire une synthèse dépassant le simple récit de voyage. Vers la fin du régime, surtout, on voit des descriptions qui abandonnent la formule du récit pour chercher d'autres lignes de force comme le survol des régions.

LESCARBOT

La première en date de ces œuvres est l'*Histoire de la Nouvelle-France* par Marc Lescarbot. De 1609 à 1618 elle connut cinq éditions ou réimpressions (sans compter les traductions) qui confirment autant la ténacité de son auteur que la vogue du Nouveau Monde.

Lescarbot aimait écrire (voir aussi notre section sur les Œuvres de circonstance) ; il aimait aussi faire du style et amuser le lecteur. Son érudition d'avocat humaniste, ses fantaisies de toutes sortes et ses jeux d'esprit pas toujours réussis en témoignent amplement. Il avait aussi des motifs plus précis. L'échec des deux tentatives de colonisation en Acadie était dû en grande mesure à l'ingérence des autorités qui avaient révoqué en 1607 le privilège accordé à l'expédition de 1606. Marc Lescarbot crie au scandale, veut rehausser l'image de cette Nouvelle-France qu'il est allé voir un peu par désœuvrement et curiosité.

L'*Histoire* reproduit les textes des voyages déjà connus, comparés, collationnés et corrigés en quelques endroits. Ce n'est qu'à la quatrième partie que Lescarbot raconte les événements de Port-Royal, d'abord en 1604 (se fiant donc aux rapports de ses amis) et ensuite en 1606-1607 (d'après son propre témoignage). Dans les éditions augmentées, une cinquième partie ajoute les voyages de Champlain de 1608 à 1613, et l'expédition des Biencourt, de 1610 à 1615.

Deux importants thèmes littéraires qui auront de la postérité parcourent cette narration, s'intégrant à l'observation de l'auteur. Le retour à la terre, qui rend les gens simples et vertueux, aurait commencé assez rapidement à faire voir ses merveilleux effets parmi les Français en Acadie. Chez les sauvages, Lescarbot voyait des ressemblances aux anciens Lacédémoniens : l'absence de la propriété, et un bonheur pai-

sible. Lescarbot prétendait apprécier aussi les arts indigènes ; c'est un don rare à l'époque, et on n'en voit pas la moindre trace dans son *Théâtre de Neptune*. Il constate aussi la cruauté et l'absence de raffinements. Si les sauvages sont arriérés, ils n'en sont pas moins humains ; c'est l'absence du fer et d'une langue capable d'expliquer les vérités chrétiennes qui les ont retenus. On voit donc tout un réseau de thèmes autour de celui de la colonisation.

SAGARD ET LES RÉCOLLETS

C'est encore Gabriel Sagard qui arriva à publier le premier volume intitulé *Histoire du Canada*. Plusieurs lecteurs se sont rebutés devant ce livre long et touffu, croyant n'avoir affaire qu'à une version revue et augmentée du *Grand Voyage*. Il est vrai qu'une partie de l'*Histoire* reprend le voyage personnel de l'auteur ; la comparaison exhaustive des deux versions reste à faire, mais on préfère généralement la fraîcheur du *Grand Voyage*. Une autre partie raconte en détails minutieux les infortunes des différents récollets obligés de quitter Québec en 1629. Si elles donnent un riche tableau des conditions de la vie à l'époque, ces histoires de pirates, de naufrages et de randonnées par différents pays ne retrouvent pas la qualité narrative des romans picaresques traitant de matières similaires.

Dans sa deuxième œuvre, Sagard approfondit et défend son portrait du sauvage vertueux mais sale. Fort sans doute des renseignements supplémentaires offerts par ses collègues réunis en France par les circonstances, il nous lègue le traité d'ethnographie souvent jugé le plus important dans les débuts de cette science. Mais le bon sauvage décrit par Sagard a aussi ses origines dans le souci polémique de l'auteur, et dans le néo-stoïcisme qui lui dictait une certaine vue des vertus de l'antiquité païenne. Au point de vue de l'histoire des idées, c'est donc une œuvre de la dernière importance.

Une forte proportion de l'*Histoire du Canada* est consacrée aux récollets qui avaient précédé Sagard au pays, et l'auteur reproduit *in extenso* leurs relations et lettres manus-

crites (également reproduites, plus tard, par Chrestien LeClercq). La lettre du Père Denis Jamet (1620) est le prototype du rêve agriculturiste; on s'enferme dans un couvent à cultiver une nature devenue, de ce coup, prospère et idyllique. La relation du Père Joseph de la Roche Daillon (1627), au contraire, est un exemple en miniature du laxisme moral qui accompagne l'aventure en forêt. Deux relations du Père Joseph Le Caron (1618 et 1624) révèlent le pessimisme qui devait accompagner tous les missionnaires pris entre des Français et des sauvages, plus épris du commerce que de l'évangélisation.

La qualité polémique de cette *Histoire* se trouve surtout dans le récit patient et détaillé des événements servant à justifier les récollets ou, plus discrètement, à indiquer les faiblesses des autorités qui avaient choisi ces religieux comme bouc-émissaire pour excuser leur peu de succès. Mais il y a aussi des pages qui exagèrent nettement le caractère des sauvages pour critiquer les institutions françaises, notamment dans la prétendue analyse du gouvernement des Hurons. Ici Sagard préfigure nettement Lahontan et les philosophes, sans quitter l'aire plus typiquement canadienne.

Après Sagard, la polémique devient plus acerbe. Les récollets exclus du Canada font des mémoires pour accuser leurs persécuteurs sans pouvoir les nommer ouvertement. Cette dispute devient, par la force des choses, interne à la France, et nous ne l'avons pas retenue en entier. Elle a cependant des conséquences qu'il faut mentionner ici. Chrestien LeClercq, qui participa au renouveau de la mission des récollets (1670), écrivit non seulement sa propre *Relation de la Gaspésie*, mais aussi une histoire intitulée *l'Établissement de la foy en Nouvelle-France*. On a attribué au Père Sixte Le Tac une *Histoire chronologique de la Nouvelle-France* qui accentue la vitupération.

LES JÉSUITES

La querelle des récollets retombe à certains moments (mais, soulignons, pas à tout moment) sur les missionnaires jésuites. Les écrits principaux de ceux-ci (que nous avons

classés avec les Chroniques) peuvent témoigner d'un aspect de cette querelle, en affichant le rapport direct entre la présence des jésuites et le nouvel ordre colonial souhaité par Richelieu. Les Pères Bressani et Charlevoix écrivirent, respectivement, une apologie de la mission jésuite (en italien) et une *Histoire... de la Nouvelle-France* où les jésuites occupent le premier plan; ici Charlevoix résume les *Relations* de son Ordre, pour faire tomber ailleurs le blâme du peu de succès de l'évangélisation.

Le mérite principal de *l'Histoire* de Charlevoix, c'est d'avoir imposé un ordre à l'amas de récits épars qu'était, jusque-là, l'historiographie de la Nouvelle-France. Aux événements qu'il rapporte, Charlevoix cherche des causes, surtout de portée morale : les bons et les méchants, les vices et les vertus expliquent la situation économique et démographique de la colonie. Cette interprétation, aujourd'hui archaïque, établit pour très longtemps les idées reçues, qui marquent plusieurs générations d'écrivains canadiens-français. Un critique récent a même trouvé que c'est précisément ce sens du théâtral qui donne à *l'Histoire...* la forme qui la fait désormais considérer comme littéraire.

Le Père Charlevoix collationna aussi les observations éparses sur les « Canadiens », au sens neuf de ce vocable. Le fameux esprit d'indépendance trouve ainsi sa place dans un caractère national en germe. Son *Journal historique*, ajouté à *l'Histoire...*, est une série de lettres sur le voyage personnel au Canada de ce prodigieux voyageur et auteur.

Le Père jésuite Joseph-François Lafitau est connu surtout pour sa contribution au courant d'idées des philosophes français. Comme le Baron de Lahontan mais avec le prestige d'un missionnaire authentique, il fait un grand pas dans l'évolution du mythe du bon sauvage, portant jusqu'au bord du scandale une thèse d'où le péché originel est pratiquement exclu. Dans la perspective des Histoires inspirées par la Nouvelle-France, son importance est d'être passé des premiers tâtonnements anthropologiques à la formulation d'une hypothèse sur l'origine des mœurs.

AUTRES HISTORIENS

Parmi les autres auteurs d'histoires et descriptions il sera utile d'indiquer sommairement quelques exemples spéciaux. Nicolas Perrot, coureur de bois rentré au bercail, entreprit de donner à l'intendant Michel Bégon une description simple et directe des sauvages des pays d'en haut; il reste aussi des fragments de ses voyages, retenus par Le Roy de la Potherie dans son *Histoire de l'Amérique septentrionale*. Ce dernier donne des descriptions des pionniers du début du XVIII^e siècle. On voit que l'histoire connaît une certaine évolution. Depuis les récits mal coordonnés du début, on passe par l'étape des descriptions frustes d'un pays qui n'a plus rien d'exotique pour un Pierre Boucher ou un François Dollier de Casson, vers la fin du XVII^e siècle. Au XVIII^e siècle ce sont des synthèses plus réfléchies comme l'*Idée générale du Canada* où Gaspard Boucault procède par régions. Le Suédois, Pehr Kalm, au contraire, joua si bien le rôle de visiteur perspicace que son témoignage reste indispensable pour les études culturelles de l'ancien régime.

3. Annales et Chroniques

Les *Relations* annuelles des jésuites éclipsent, évidemment, les autres écrits de ce genre. Il convient toutefois de rappeler à l'étudiant que les annales de l'Hôtel-Dieu de Québec et celles de l'Hôtel-Dieu de Montréal sont conservées pour des périodes assez prolongées. Elles contiennent des pages signées ou attribuables à un auteur connu, susceptibles donc de révéler une personnalité. On a comparé Marie Morin (de Montréal) à Marie de l'Incarnation. Il est indispensable de tenir également compte des relations dispersées dans différentes *Histoires* (voir surtout Sagard et LeClercq, qui reproduisent différentes lettres de leurs confrères).

Les monumentales *Relations* des jésuites sont connues surtout par l'édition — également monumentale — de Reuben Gold Thwaites, avec version anglaise, notes, références et présentations; cet appareil critique est bien de son temps (1896-1901). Or, il faut bien comprendre le titre choisi par Thwaites, qui est *The Jesuit Relations and Allied Documents*

(c'est nous qui soulignons) : qu'est-ce qu'une relation ? Pour les fins de l'histoire événementielle ou de l'hagiographie, la question ne se pose même pas, et les documents annexes se confondent volontiers avec le reste. Mais de notre point de vue, il faudrait en exclure plusieurs : celui qui prend la plume pour écrire « Relation de ce qui s'est passé en l'an x » n'est pas dans le même cas que celui qui rédige une lettre en latin à son général. Car le premier a conscience de s'insérer dans une série publiée, donc adressée à un public lecteur. La série de *Relations* destinée à cette fin commence en 1632, à Québec, mais elle fut précédée par une suite de lettres concernant l'Acadie, et le Canada d'avant 1629. Quelques-unes de ces lettres se publièrent avant le lancement de la série qui parut régulièrement chez Sébastien Cramoisy (actionnaire de la Compagnie des Cent Associés). Il est donc assez courant de regarder les relations de 1611 (par Pierre Biard, publiées en volume en 1616) et de 1626 (par Charles Lallemant, publiées dans le *Mercure français*, t. 13) comme faisant partie de la série. Ainsi fit Augustin Côté dans son édition de 1858. Quoi qu'il en soit, ces deux œuvres restent indispensables à la connaissance complète de la série, comme aussi la lettre de Biard (1616) retenue par Thwaites, mais omise par Côté.

La *Relation* de 1611, par Pierre Biard, contient trente-huit chapitres et un index ; celle de 1626 est une lettre adressée par Charles Lallemant à son frère Jérôme, mais vite oubliée. Ces précisions indiquent parfaitement la portée de la série qui suivra : d'une part, traité et description du Nouveau Monde, d'autre part, appel direct à la sympathie du lecteur, celui-ci situé sur le plan semi-personnel ou pseudo-personnel. Sous ce dernier trait, la comparaison ne s'évite pas avec la réclame commerciale moderne qui voudrait vous persuader que telle compagnie s'occupe de vos besoins à la mesure de votre budget ; n'exagérons pas, mais rappelons que nous sommes à l'époque des débuts de l'œuvre publicitaire, et que l'éducation jésuite a déjà entrepris d'apporter la haute vulgarisation à la haute bourgeoisie. Il faut apprécier la modernité de ces tentatives, pour comprendre leurs conséquences esthétiques, qu'il conviendra d'appeler littérature appliquée (« engagée »

ayant déjà pris une autre coloration). Le Père Biard, au contraire, donne des descriptions claires et bien ordonnées de l'Acadie et des aventures de la mission, servant à consolider pour les besoins futurs les connaissances déjà acquises, tant des indigènes que des périls divers de l'entreprise. Notre idée du plagiat ayant peu d'importance, si encore elle existait à l'époque, tous les écrivains de relations, de voyages et d'histoires se sont librement servis des travaux de leurs prédécesseurs et rivaux. On remontera donc nécessairement aux relations de Pierre Biard pour suivre l'adoption et l'évolution de certaines impressions, comme ce qu'il dit du gouvernement des petites communautés.

C'est à Paul LeJeune que l'accord commun décerne l'honneur d'avoir lancé la série régulière des *Relations*, soutenue jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, ou peu s'en faut. En 1632 il semble partir de zéro : on peut dire qu'il marquait ainsi tout l'esprit de renouveau qu'avait insufflé Richelieu aux affaires coloniales. Cette posture n'est pas tout à fait forcée : il en est à sa première visite, responsable de la mission, et il est professeur de rhétorique. Il écrit d'ailleurs tout de suite pour signer « du milieu d'un bois de plus de 800 lieues d'estendue, à Kebec, ce 28 d'Aoust 1632 », soit cinq mois après son embarquement à Dieppe. C'est au cours des relations subséquentes que le lecteur averti (profitant de la brillante analyse faite par Guy Laflèche dans son édition de celle de 1634) pourra sonder le pessimisme croissant au contact de la réalité, le besoin de réconcilier celui-ci avec l'optimisme officiel, et les conséquences psychologiques et littéraires de cette tension.

Dans le cas analogue de Jean de Brébeuf, on peut consulter des documents plus confidentiels étudiés par F. X. Talbot dans sa biographie, *Saint among the Hurons*. Ceux-ci révèlent des rêves hallucinatoires où l'agression sexuelle des Huronnes se mêle au conflit de civilisations. Revenir des études biographiques aux *Relations*, c'est dégager leurs nuances sous-jacentes, approfondir le sens de ce genre d'écriture. Dans le cas des débuts de la série, il faut également tenir compte de

la contrainte morale imposée par la situation particulière des missionnaires, obligés de collaborer à l'œuvre coloniale et mercantile de Richelieu et de Jean de Lauson. Ceux-ci avaient voulu établir une mission de capucins au Canada, et s'étaient résignés à accepter les jésuites tout en écartant les récollets, qui se trouvèrent littéralement abandonnés sur le quai de Dieppe en mars 1632, indignés de voir leur place et sans doute leur propriété investies par leur amis de la veille. Les jésuites avaient besoin de se justifier au public et à eux-mêmes, devant un travail évangélisateur des plus ingrats. Pour bien lire les célèbres *Relations*, il faut des études bien plus pénétrantes que celles qu'a provoquées l'admiration pieuse du siècle passé.

L'apport des travaux existants n'est pas entièrement négligeable, surtout sur le plan de l'histoire événementielle, et les soixante-treize volumes de Thwaites serviront encore longtemps. Le dernier document de la collection, datée de 1791, fait allusion au Père Casot « qu'il faut regarder comme le seul Jésuite vivant ». Le dernier grand moment, selon notre perspective, est la relation attribuée à Pierre Roubaud, missionnaire dans l'ouest, écœuré et impuissant devant la cruauté de ses ouailles, une tribu des Outaouais. C'est une indication de l'étendue des *Relations des jésuites*.

Mais ce n'est pas encore tout. On a retrouvé encore des *Journaux* des pères jésuites, et le *Journal de Trévoux* continua de publier, parmi bien d'autres matières, des communications venues de la Nouvelle-France.

4. Lettres et Journaux intimes

Sous cette rubrique on peut inclure toute correspondance de caractère personnel, pas destinée à l'histoire officielle. Mais comme révélation vraiment intime, où l'histoire événementielle ne soit qu'accessoire, il n'y a que deux noms. Marie de l'Incarnation et Elisabeth Bégon suscitent, naturellement, la comparaison avec Madame de Sévigné et les mémorialistes français qui étaient leurs contemporains, un peu comme on voulait comparer Marie-Claire Blais avec Françoise Sagan qui, elle aussi, avait publié un roman avant d'avoir atteint sa majorité légale.

De ces comparaisons superficielles que reste-t-il ? D'abord, que bien peu de gens écrivent des lettres valant la peine d'être lues pour elles-mêmes. Pas plus en France, toutes proportions gardées, qu'en Nouvelle-France ; c'est pourquoi on a si peu de cas comparables. Ensuite, que pour certaines personnes, les lettres aux enfants sont à la fois le moyen d'expression et le lien sentimental suprêmes. Madame de Sévigné et Madame Martin s'entendent mieux, avec leurs enfants respectifs, à distance, se retrouvent le mieux dans le monde créé par l'acte de penser au cher absent. Ce monde n'est pas créé de toutes pièces, faut-il ajouter pour éviter tout malentendu : au contraire, ses éléments les plus importants sont fournis par la vie sociale commune à l'auteur et au destinataire, surtout dans le cas de Madame Bégon. À ces caractéristiques communes, on ajoute que par la nature même de la correspondance intime, les différences personnelles sont très marquées. Au surplus, on sait que dans la haute bourgeoisie et la noblesse de France, on écrivait des lettres pour être lues à haute voix dans un salon. Dans ces conditions, le genre se rapproche de la publication et de la conversation. Marie de l'Incarnation pouvait penser à l'édification qu'apporterait à certains cercles dévots la lecture de ses témoignages du pays sauvage ; c'est ce qui donne parfois un ton « littéraire » à ses écrits le plus souvent, convient-on, spontanés. Elle reste cependant loin des cercles mondains visés par Madame de Sévigné. Quant à Madame Bégon, il n'y en est pas question ; le « cher fils » n'allait guère révéler toute la tendresse de sa belle-mère.

ÉLISABETH BÉGON

L'absence du souci de « faire de la littérature » à l'intention des salons élégants explique sans doute pourquoi les biographes de Madame Bégon font l'apologie de son style peu littéraire, voire de son peu de valeur littéraire. C'est imposer à la littérature un caractère trop étroit. « Te dire que je suis là » résume toute la volonté de cette épistolière, mais elle l'a dit de telle façon qu'elle arrive à nous faire sentir encore sa vivante personnalité, sa tendresse, sa rancune, ses espoirs, ses déceptions, les tensions du foyer et de la haute bourgeoisie

montréalaise. Nous apercevons tout un monde colonial n'arrivant plus à resserrer les liens familiaux dans le vaste espace qu'il occupait entre la France, le Canada et cette affreuse Louisiane où restait le maladroit objet de l'affection de la veuve montréalaise.

Quel canevas de roman ! Ce n'est pas un roman qu'elle en a fait, mais il s'en faut de peu. Les mystères qui se déroulent lentement, les aveux involontaires, les leitmotivs symboliques, l'évolution de l'héroïne devant la réalité, tout cela nous ramène directement à l'art du roman raconté à la première personne, et s'impose, le mot n'est pas trop fort, à ceux qui veulent faire l'étude spécialisée de ce genre littéraire. Il faut voir, par exemple, le rôle et le caractère de « notre enfant » (la fille du destinataire, élevée par sa grand-mère l'épistolière dont la fille jamais mentionnée est morte avant le début de la correspondance). Le stratagème n'est que trop visible au lecteur, qui apprécie la forte ironie d'un Mauriac, d'un Gide. Car l'enfant est terriblement gâtée pour que sa grand-mère puisse rapporter tous les bons mots propres à rattacher le père ; et plus tard, c'est Madame Bégon qui accuse les parents français de l'avoir gâtée.

Le prochain départ de son protecteur, La Galissonnière, va accentuer la faiblesse de la situation sociale de cette veuve d'officier. Madame Bégon formule des réflexions désabusées sur la société, allant de l'aphorisme parfois digne de La Bruyère à un ton vindicatif qu'elle réussit un peu mieux. Elle se console à la pensée de quitter bientôt ce monde où la vie devient impossible sans son ancien statut de femme du gouverneur de Trois-Rivières. La joie d'arriver en France fera rapidement place à une hargne sans fin : « il paraît que... je ne suis qu'une Iroquoise. » Elle devient le type de la nord-américaine inadaptable, débarquée en Europe pour tout critiquer et se faire critiquer. Elle finira par perdre l'enfant, tandis que le gendre bien-aimé ne s'empresse pas de la rejoindre. L'humeur acariâtre se prononce, et le lecteur se trouve à la triste fin d'un enchaînement social et psychologique comme celui d'un bon roman. C'est l'état civil qui se venge de Balzac.

Pour qu'elle devienne vraiment un roman, il faudrait surtout à cette correspondance une exposition plus claire de l'identité des personnages secondaires et des circonstances historiques. Le lecteur est obligé de les chercher ailleurs, soit dans le petit volume de Céline Dupré, soit dans la thèse d'Isabel Landels. Quant au langage, s'il laisse subsister quelques obscurités, il n'en conserve pas moins l'atmosphère d'époque.

MARIE DE L'INCARNATION

« Avec Marie de l'Incarnation... nous atteignons les plus hauts sommets de la mystique... qu'il nous est possible d'explorer dans un livre comme [*l'Histoire littéraire du sentiment religieux en France*] », dit Henri Brémond. Mais comme c'est le cas de plusieurs mystiques, la grande ursuline était aussi une femme d'affaires remarquable, ce qui confère à ces écrits des capacités de description et de narration qui ont mieux retenu l'attention d'autres lecteurs. Son commentaire sur les grands événements de la colonie et de son couvent sait accorder la logique et l'animation, pour nous transmettre plusieurs épisodes avec une clarté exceptionnelle. Tout est ramené à la foi inébranlable qui avait déjà permis à cette jeune veuve d'abandonner à la divine Providence l'enfant qui resta toute sa vie en correspondance avec elle. Il lui échappe des phrases qui sentent déjà le cliché : les sauvages sont des enfants naïfs, on écoute plus volontiers leurs admirables candeurs que les paroles d'un grand prédicateur. Mais elle sait trouver un ton plus humain, une expression plus souple : Groiseliers, Tourain comme elle, vient-il raconter ses fortunes au service de l'Angleterre, elle se montre compréhensive mais en ajoutant un brin de malice : « Il y faisait l'homme d'esprit, comme en effet il en a beaucoup. »

De la vaste correspondance de Marie de l'Incarnation, il ne reste que les deux-cent-vingt-et-une lettres conservées et améliorées par son fils. Il nous reste aussi, de la littérature pieuse de l'époque, des écrits de Marguerite Bourgeoys et les Annales mentionnées ailleurs.

MONTCALM ET LÉVIS

On a conservé et publié les lettres et journaux de ces deux commandants militaires. Les journaux de campagne n'intéresseront sans doute que les spécialistes en histoire militaire. Les lettres par contre revêtent souvent un caractère plus personnel. Lévis adapte admirablement son style à chaque correspondant, ce qui permet au lecteur de sentir la texture de leurs relations. À Montcalm, un ton direct, ouvert et plaisant, sans devenir trop bonhomme; à Murray, une élégance et une délicatesse parfaitement dignes des circonstances; à Bigot, un soupçon du fanfaron. Ce qui manque à cette correspondance de militaires, c'est le ton belliqueux des petites religieuses qui faisaient des rimes de circonstance en ce moment. Un petit recueil bien présenté fournirait des exercices de style admirables, tout en faisant connaître le raffinement qui, lui aussi, fait partie du patrimoine culturel.

5. Œuvres de circonstance

Au premier abord, les œuvres de circonstance semblent se classer tout de suite en deux groupes, les frivoles et les solennelles. C'est les vers de Lescarbot et la réception dramatique du Gouverneur d'Argenson qui évitent ces deux extrêmes. Il serait cependant téméraire d'affirmer que la Nouvelle-France bénéficiait de tout un flot de paroles prononcées pour commenter les grands moments dans sa vie. Il nous en reste trop peu par écrit.

L'oraison funèbre est un genre assez négligé aujourd'hui, et on les consultera pour connaître le contexte culturel d'une certaine époque, plutôt que pour les rapprocher des genres littéraires qui nous sont plus familiers. Cette approche est d'autant plus limitée que nous n'en possédons que ceux de Goyer et de la Colombière, concernant Frontenac et Laval, et appartenant à la période Bossuet (mort en 1704).

Les Muses de la Nouvelle-France est le recueil le plus important à tous les points de vue, car Marc Lescarbot dépasse le niveau habituel des poèmes de circonstance pour y insuffler le mythe édénique et des descriptions de flore et

faune propres aux voyages de découverte. Dans son « Adieu à la Nouvelle-France » il semble vraiment exprimer une nostalgie lyrique pour ce paradis tôt perdu. Mais ses vers souvent artificiels ou prosaïques n'augmentent pas le sens du merveilleux. Dans « La défaite des sauvages armouchiquois » il ne trouve pas tout à fait, non plus, le registre épique. Lescarbot excelle dans les vers ingénieux, proches souvent de la parodie, où nous pouvons admirer le triomphe de la plaisanterie érudite sur des circonstances peu propices à l'optimisme. Il avait sûrement le goût d'écrire, mais aussi des buts pratiques : appuyer l'autorité des chefs d'expédition et le sentiment colonisateur, remonter le moral de ses compagnons, et faire valoir une tentative échouée.

« Le théâtre de Neptune », contenu dans ce recueil, est remarquable par son aplomb, et on aime évoquer cette poignée de braves Français reproduisant, sur les bords inhospitaliers du continent sauvage, un cérémonial de cour où prédominent trompettes, canons et harangues pompeuses. Les dieux de l'antiquité côtoient la couleur locale des sauvages et des produits du pays offerts au lieutenant-gouverneur Biencourt de Poutrincourt. La fantaisie s'intègre à la réalité du moment historique, selon une forme de cérémonial déjà connue.

Ces 243 vers de Lescarbot ont fait penser à 350 ans de vie théâtrale au Canada. En effet, on connaît par écrit une autre réception dramatique analogue à celle de Lescarbot. D'auteur inconnu, la *Réception de Mgr d'Argenson* (1658) fait prononcer une suite de harangues par une figure allégorique et par les pittoresques représentants des différents peuples du pays (dont quelques-uns en leur propre langue). Il ne faudrait pas chercher dans cette prose cérémoniale la fidèle expression du point de vue des sauvages, mais l'auteur a su y intégrer quelques éléments de réalisme historique.

Un ton totalement différent caractérise les chansons composées durant la campagne canadienne de la guerre des Sept Ans. Pour commémorer la victoire de Carillon, un officier anonyme adresse des strophes ironiques aux soldats anglais :

*Messieurs, quand nous avons appris
Vos pompeuses approches
Il est vrai, nous n'avons pas pris
De flambeaux ni de torches;
Mais pour bien mieux vous honorer
D'abord nous avons fait sonner
Le carillon (bis) de la Nouvelle-France.*

Le calembour du dernier vers est soutenu avec une certaine variété dans chaque strophe.

La sœur Marie-Hélène ne montre pas moins de supériorité martiale :

*L'Anglais cherche des lauriers,
Autant en font nos guerriers,
Voilà la ressemblance;
Les Français en font amas,
L'Anglais n'en moissonne pas,
Voilà la différence.*

À comparer cette chanson à l'originale (citée par F.A.H. LaRue), on voit l'absence de la malice nécessaire à qui voudrait faire de l'esprit :

*Nous avons deux généraux
Qui tous deux sont maréchaux,
Voilà la ressemblance;
L'un de Mars est le favori
Et l'autre l'est de Louis,
Voilà la différence.*

Ces poésies de circonstance auront plus de suites dans la période suivante qu'elles n'ont eu d'antécédents sous le régime français. On n'a pas retrouvé suffisamment d'exemples écrits pour savoir si le changement de manière est le résultat d'une évolution naturelle, mais il est permis de supposer que la guerre apporta, avec les régiments, une nouvelle influence française.